

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 98 (1962)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



CHATEAUX D'EX



La Palette d'Isenau

Pour vos excursions...

Les Diablerets

1 télécabine - 5 téléskis - Patinoire

Pistes de luges



L'ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE
ET DE SPORT A MACOLIN
cherche jeune

maître de gymnastique et de sport

(diplôme fédéral)
ou

maître de sport

(diplômé EFGS Macolin)
(si possible avec brevet d'instructeur
suisse de ski et de natation).
Langues d'enseignement : français et
allemand.
Entrée en fonctions : 16 avril 1962 ou
selon date à convenir.
Durée de l'engagement : deux à qua-
tre ans ou selon entente.
Les postulations avec certificats corres-
pondants et autres attestations éven-
tuelles ainsi qu'un aperçu de l'activité
passée et les prétentions de salaires
doivent être adressées **jusqu'au 30 jan-
vier 1962** à la direction de l'Ecole fédé-
rale de gymnastique et de sport, à Ma-
colin.

Essayez
la nouvelle
SMITH-CORONA
Galaxie

Echange
Location
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François
Tél. (021) 23 54 31



M. Guiraud
machines à écrire
LAUSANNE

Quelle famille d'instituteur lausannois accepterait
de recevoir pendant quelques mois

garçon de 11 ans,

intelligent, domicilié à Delémont, et qui doit
fréquenter le Home logopédique des Hirondelles,
où il prend le repas de midi.
Rentre dans sa famille du samedi au diman-
che soir.

Prix de pension offert : 180 à 200 francs.

Prière de se mettre en rapport avec le **Centre
vaudois d'aide à la jeunesse**, rue de Bourg 8,
Lausanne, tél. 22 28 21.

Inscriptions
et examens
d'admission
à l'Ecole supérieure
de commerce
et d'administration
Lausanne

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'Ecole (Maupas 50), **jusqu'au
3 mars 1962**. Heures d'ouverture : 8 à 12 heures et 14 à 18 heures (le mercredi et
le samedi : 8 à 12 heures seulement).

Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le
livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou
le livret de famille, et les certificats de vaccination antivariolique et antidiphthérique.
La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les
inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années
suivantes.

Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1962 pour la classe de
deuxième année ; un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres
conditions d'admission, le secrétariat renseignera.

Les examens d'admission auront lieu les 24 et 25 avril 1962.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES
Enseignement secondaire.

PARTIE CORPORATIVE

GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR
UN MATÉRIEL NOUVEAU POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

DEUX RELIEFS DE LA SUISSE, *en matière plastique*

Création Pierre Delacrétaz et Gaston Falconnier, instituteurs

Ces reliefs seront exposés au Capitole, lors du VI^e Congrès de la Société pédagogique vaudoise,
le samedi 27 janvier 1962

- a) RELIEF SCHÉMATIQUE de la Suisse. Echelle 1/600 000. Dimensions 64 × 40 cm. En souscription 42 francs (au lieu de 48 francs).
- b) RELIEF DÉTAILLÉ de la Suisse. Echelle 1/400 000. Dimensions 95 × 60 cm. En souscription 90 francs (au lieu de 96 francs).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à : GUILDE DE DOCUMENTATION SPR, M. Morier-Genoud, instituteur, Veytaux-Montreux

Le soussigné commande

Nom et adresse

Signature

Souscription ouverte jusqu'au 1^{er} mars

Prochainement, l'« Educateur » donnera des détails sur la conception et l'emploi de ce matériel.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le vendredi soir (8 jours avant parution) au bulletinier : G. Ehinger, Village 47, Lausanne.

CONGRÈS SPV 1962

Dernière heure

I. N'oubliez pas votre *carte de membre SPV* en vue de l'élection de deux membres du CC.

II. La direction des Ecoles de Lausanne nous autorise à utiliser la cour de l'Ecole complémentaire de commerce, à la rue du Midi, comme *parc à voitures*. Les automobilistes qui n'auront pas eu de succès à Bellefontaine ou sur Montbenon pourront tenter la chance là-bas. Un patrouilleur scolaire aidera au parage.

III. Nous vous rappelons notre conférence de l'après-midi (Aula du Collège secondaire de Béthusy, à 15 heures) donnée par M. René Héron de Villefosse, sur le thème : « Le Paris de François Villon. »

(Places de parc dans la cour du Collège.)

On nous informe que notre conférencier parlera de « l'Esprit dans les salons parisiens au XVIII^e siècle », le mercredi 31 janvier 1962, à 20 h. 30, à l'Auditoire 15

du Palais de Rumine. Cette conférence est organisée sous les auspices de la « Société suisse des Amis de Versailles » en collaboration avec le « Cercle français de Lausanne ».

Billets en vente à l'entrée au prix de 3 francs.

La même conférence sera donnée, à NYON, le jeudi 1^{er} février 1962, à 20 h. 30, à la salle du Cercle (15, rue du Vieux-Marché).

G. Eh.

Les présidents de sections SPV

Voici, en ce début d'année 1962, la liste des présidents des sections SPV :

Aigle : Raymond Vurlod, Villeneuve.

Aubonne : Rémi Renaud, Gimel.

Avenches : André Visinand, Vallamand.

Cossonay : Charles Duperrex, Cuarnens.

Echallens : Roger Portmann, Saint-Barthélemy.

Grandson : Pierre Duruz, Concise.

Sainte-Croix : Christian Dänzer, Sainte-Croix.
 Lausanne : Georges Henry, Coudraie 3, Prilly.
 (secrétaire G. Chamot, ch. Steinlein 3, Lausanne.)
 La Vallée : Edouard Rochat, Les Bioux.
 Lavaux : Lionel Chappuis, Rivaz.
 Morges : Louis Duckert, Morges.
 Moudon : Roland Mercier, Moudon.
 Nyon : Michel Ducret, Crassier.
 Orbe : Jean-Claude Corthésy, Orbe.
 Oron : Raymond Martinet, Corcelles-le-Jorat.
 Payerne : Arthur Jaquet, Corcelles/Payerne.
 Pays d'Enhaut : Juliette Epars, Les Quartiers, Château-d'Ex.
 Rolle : François Reymond, Gilly.
 Vevey : Armand Veillon, Colondalles 18, Montreux.
 Yverdon : Jean Duc, Mathod.

A tous ces collègues qui œuvrent à la tête de nos sections, à leurs prédécesseurs, ainsi qu'aux membres de leurs comités, nous adressons nos remerciements pour leur dévouement.

Afin de les encourager dans leur tâche parfois ingrate, il est bon de répéter ici que la solidarité de la SPV dépend de celle de nos sections. Il est nécessaire que ces dernières soient vivantes et actives. Notre société compte actuellement près de 2 000 membres ; cet effectif constitue en soi une force, bien sûr, mais nous ne devons pas nous contenter de cet effet de masse. La SPV se doit d'être présente et agissante

dans tous les problèmes qui se posent à l'heure actuelle tant sur le plan pédagogique que sur le plan social, aussi bien à l'étranger que chez nous. Remarquons, cependant, que ces problèmes deviennent de plus en plus complexes et que, peu à peu, seuls des « spécialistes » se hasardent à les aborder. Nous constatons en effet que, dans nos commissions toujours plus nombreuses, les mêmes noms reviennent constamment : certains collègues font partie de quatre, cinq commissions différentes et à peine ont-ils mené à bien une tâche que les voilà embarqués dans une nouvelle aventure.

En présence de cette complexité toujours croissante de nos préoccupations, on comprend qu'une majorité de jeunes se sentent un peu gênés, hésitent à s'engager sur un terrain semé d'embûches et finissent par se désintéresser de la vie de la SPV. C'est donc au sein des sections que les forces nouvelles doivent se former. C'est là une des tâches principales de nos présidents et de leurs collaborateurs : **assurer la relève**. Dans ce but, nous ne saurions trop encourager de fréquentes réunions à l'échelon du district, réunions où une très large part soit faite à l'information ainsi qu'à la formation des jeunes.

Je sais que je n'ai abordé qu'un aspect de la tâche de nos présidents. Leurs responsabilités sont nombreuses et nous les remercions encore de leur zèle.

G. Eh.

Allocations de résidence, compléments de salaire communaux, primes de fidélité

Le nombre des communes désireuses d'assurer à leur personnel enseignant un complément de salaire s'accroît d'une année à l'autre. Les sommes prévues à cet article sont fort variables, tout comme leurs statuts d'application. Nous constatons une tendance à encourager l'ancienneté dans la plupart des grandes communes. Lausanne a cependant réagi en sens contraire en accordant dès 1961 le complément de salaire dans sa totalité aux nouveaux arrivés.

Au nom des collègues bénéficiaires de ces allocations, compléments et primes, nous remercions les autorités des communes soucieuses de conserver leurs instituteurs et de les encourager.

Nous présentons ci-dessous, classées par catégories, la liste des communes servant des indemnités.

Base + un % du loyer

Crissier. — Base 500 fr. + 30 % de la part du loyer allant de 1 000 à 2 000 francs.
 Maximum possible : 800 francs.

Pully. — Instituteur : base 1 050 fr. + le 25 % de la part du loyer allant de 1 000 à 2 400 francs.
 Maximum possible : 1 400 francs.
 Institutrice : base seule.

Renens. — Instituteurs : base 660 fr. + 30 % de la part du loyer allant de 1 000 à 2 400 francs.
 Maximum possible : 1 080 francs.

Institutrice célibataire : 396 fr. + 30 % de la part du loyer de 1 000 à 2 400 francs.
 Maximum possible : 816 francs.

Institutrice mariée : rien.

Institutrice mariée avec charge de famille : comme les instituteurs.

Indemnité d'ancienneté

(Les années de service effectuées antérieurement dans d'autres localités sont comptées à 50 %)

Bussigny-près-Lausanne :

Catégorie 1 :
 de la 1^{re} à la 3^e année de service . 100 francs
 Catégorie 2 :
 de la 4^e à la 6^e année de service . 600 francs
 Catégorie 3 :
 de la 7^e à la 10^e année de service . 800 francs
 Catégorie 4 :
 de la 11^e à la 15^e année de service . 1 000 francs
 Catégorie 5 : dès la 16^e année . . . 1 200 francs
 Ont droit au 100 % : les instituteurs mariés, les instituteurs et institutrices (veufs, divorcés) avec charge d'enfant mineur.

Ont droit au 50 % : les instituteurs et institutrices célibataires, les institutrices mariées, les veufs et divorcés sans charge d'enfant mineur.

Ecublens (1^{re} colonne, total; 2^e, base; 3^e, prime) :

	Fr.	Fr.	Fr.
Catégorie 1 : 1 ^{re} à 2 ^e année	600.—	500.—	100.—
Catégorie 2 : 3 ^e à 5 ^e année	800.—	500.—	300.—
Catégorie 3 : 6 ^e à 8 ^e année	1 000.—	500.—	500.—
Catégorie 4 : 9 ^e à 11 ^e année	1 200.—	500.—	700.—
Catégorie 5 : dès la 12 ^e année	1 400.—	500.—	900.—

Ont droit au 100 % : les instituteurs veufs ou mariés, les institutrices veuves.

Ont droit aux 2/3 : les célibataires.

Les institutrices mariées n'ont droit à rien.

Nyon :

Catégorie 1 : 1re et 2e année	Fr. 300.—
Catégorie 2 : 3e à 5e année	Fr. 600.—
Catégorie 3 : 6e à 10e année	Fr. 900.—
Catégorie 4 : 11e à 15e année	Fr. 1 200.—
Catégorie 5 : dès la 16e année	Fr. 1 500.—
Les célibataires et les institutrices mariées ont droit aux $\frac{2}{3}$.	

Orbe :

Catégorie 1 : 1re à 5e année	Fr. 400.—
Catégorie 2 : 6e à 10e année	Fr. 600.—
Catégorie 3 : 11e à 15e année	Fr. 800.—
Catégorie 4 : dès la 16e année	Fr. 1 000.—
Ont droit au 100 % les instituteurs mariés.	
Ont droit aux $\frac{2}{3}$: tous les autres.	

Yverdon :

Catégorie 1 : 1re et 2e année	Fr. 600.—
Catégorie 2 : 3e à 5e année	Fr. 750.—
Catégorie 3 : 6e à 10e année	Fr. 900.—
Catégorie 4 : 11e à 15e année	Fr. 1 050.—
Catégorie 5 : dès la 16e année	Fr. 1 200.—

Accordé à tous les enseignants, sauf les femmes mariées.

Base + supplément par enfant

Cossonay. — Célibataire : 120 francs.

Marié : 240 francs + 60 francs par enfant.

Morges. — Marié : 800 fr. + 250 fr. par enfant.

Célibataires : 300 francs.

Penthaz. — Marié : 240 fr. + 60 francs par enfant.

Célibataire : 120 francs.

Villeneuve. — Célibataire : 120 francs par an.

Marié : 240 fr. par an + 120 fr. par enfant et par an.

Somme fixe

(avec création de catégories éventuelles)

Commugny. — Instituteur : 600 francs.

Lausanne. — Homme : 2 710 francs dès le début.

Femme : 2 030 francs dès le début.

Ce complément est assuré à une caisse de pension.

Lausanne sert, de plus, un « pont AVS » égal à l'AVS.

Montreux. — Instituteurs mariés : 800 francs.

Instituteurs célibataires : 600 francs.

Institutrices : 400 francs.

Prilly. — Instituteur marié : 1 400 francs (+ 100 francs par enfant à partir du 3e enfant).

Instituteur et institutrice célibataire : 700 francs.

Institutrice mariée **avec** charge de famille : 500 fr.

Institutrice mariée **sans** charge de famille : rien.

Payerne. — 200 francs.

La Tour-de-Peilz. — Comme à Montreux.

Vevey. — Comme à Montreux.

Appartement gratuit

Grens.

Divers

Chavannes-Renens. — Rien de fixe ; les autorités décident et versent en une fois à la fin de l'année. (Exemple : instituteur en 1960 : 500 francs.)

* * *

Il est possible, malgré l'enquête que nous avons faite, que d'autres cas existent dans le canton ou que des modifications soient intervenues. Les collègues intéressés voudront bien nous en aviser.

Afin que nous puissions tenir constamment à jour notre dossier, il nous serait utile d'être informés de toute modification ou innovation pouvant intervenir dans ce domaine. Merci d'avance ! G. Eh.

GUILDE DE TRAVAIL (TECHNIQUES FREINET)

Après l'incendie de la CEL

Vous avez eu connaissance, par le dernier « Educateur » (page 34), des dégâts causés aux locaux de la CEL, lors du cambriolage-incendie du 26 décembre dernier, ainsi que de la destruction d'une grande partie des stocks de diverses publications (20 tonnes).

C'est un coup dur pour Freinet, qui devra procéder aux rééditions accélérées nécessaires à la continuation de son œuvre. Cela va occasionner la dépense immédiate de sommes très importantes, dont une partie seulement sera couverte par les assurances.

C'est pour sauver d'urgence les collections essentielles (BT et SBT) qu'une aide est nécessaire.

Chers collègues, engagés ou non dans les techniques de l'Ecole moderne, nous sommes tous solidaires de chacun de nous, et qui lutte depuis plus de trente-cinq ans pour le renom de l'école. Aussi, nous invitons Freinet, qui est avant tout un maître d'école comme tous ceux qui voudraient faire un geste, tous ceux qui ont profité une fois ou l'autre du renouveau apporté par Freinet dans leur travail quotidien, tous ceux qui désirent marquer leur sympathie, à utiliser l'un des moyens suivants :

1. Souscription d'une ou plusieurs **parts d'actions** de 20 NF à la CEL (en francs suisses : 17,60) ;

2. Souscription d'**abonnements** :

« Educateur » 15 NF (13,20 fr. suisses)

Bibliothèque de travail . 38 NF (33,45 fr. suisses)

Supplément BT 13 NF (11,95 fr. suisses)

Art enfantin 15 NF (13,20 fr. suisses)

3. **dons**, si petits soient-ils.

Effectuer tout versement au CCP de la Guilde de Travail, Lausanne II-17 311, **en précisant au dos du coupon l'objet du versement.**

Nous serions heureux si nous pouvions transmettre à Freinet une preuve tangible de la sympathie des éducateurs romands.

D'avance, merci.

VACANCES DES JEUNES**Été 1962 : Moniteurs de camps**

« Vacances des Jeunes » se préoccupe de l'encadrement de ses campeurs.

Une action éducative efficace ne peut être menée à bien que par des moniteurs compétents. Dans ses trois premières années d'activité, « Vacances des Jeunes » a pu compter sur la collaboration de jeunes instituteurs de France et de Suisse, et de normaliens de chez nous.

Ces « enseignants », faisant équipe avec des étudiants, ont su être des moniteurs entraînants, collaborateurs précieux du directeur.

Nous espérons que, cette année encore, des jeunes collègues se proposeront, pour encadrer les campeurs, garçons de 13 à 15 ans, provenant des différentes parties du canton.

Il y aura deux camps pour pré-adolescents — du 15 juillet au 4 août et du 6 au 25 août — et un camp pour apprentis.

Pour les offres de collaboration, prière d'écrire à M. M. Barbey, instituteur, président de « Vacances des Jeunes, 5, chemin du Petit-Beaulieu, Lausanne.

M. Mt

Association antialcoolique du corps enseignant vaudois

Cinéma scolaire et éducation antialcoolique

Vous possédez un appareil pour films sonores de 16 millimètres et vous désirez, sans grands discours, attirer l'attention de vos élèves sur les dangers de l'alcool. Voici déjà quatre films à votre disposition :

« Cerveau-pilote », film suisse d'une durée de dix-huit à vingt minutes, montre les effets de l'alcool sur le cerveau, organe central de commande, et les conséquences qui en découlent. Il présente ensuite des jeunes qui courent des risques et leur oppose d'autres jeunes qui développent leur personnalité dans des occupations de loisirs saines et joyeuses. Indiqué pour les classes supérieures de dernière année, les OP, les classes ménagères.

Pour les mêmes classes, un film en couleurs de l'Organisation mondiale de la santé : « Le verre à la main » (durée dix-douze minutes). Très intéressant au point de vue technique, il donne un aperçu du problème de l'alcool : origine des boissons alcooliques, cheminement de l'alcool dans le corps, dérangement des fonctions du cerveau, réactions de l'individu et de son entourage.

Pour les élèves dès 12 ans, un film français d'une durée de vingt minutes : « Les professeurs de bonheur ». Un jeune médecin défend, dans un cercle d'amis, la thèse que l'homme qui se fixe un but et réussit à l'atteindre a des chances d'être plus heureux qu'un autre. Pour atteindre ce but, il a cependant besoin de toutes ses facultés et, de ce fait, il évitera l'alcool. Il soutient sa thèse à l'aide d'exemples tirés

des sports. Magnifiques vues sportives qui intéressent les jeunes.

Le film tchèque « Monsieur Prokouk se rend compte » convient déjà aux élèves du degré moyen. Passé une première fois, ce dessin animé (durée dix minutes) peut donner lieu à un entretien suivi d'une seconde vision où les enfants pourront vérifier la justesse de leurs commentaires.

La location de ces films ne vous coûtera que le port du retour. Tous les autres frais seront payés par l'Association antialcoolique du corps enseignant vaudois.

Adressez vos commandes au **Secrétariat antialcoolique suisse**, avenue de Cour 9, **Lausanne**, et faites part de vos remarques et critiques en retournant les films.

Ed. Cachemaille

AVMG

Ski : Cours du relâche du 17 au 19 février 1962

L'AVMG organise, pendant la relâche de février, deux cours de ski, l'un à **Leysin**, cours de détente avec leçons facultatives, ski sous conduite ou libre, l'autre aux **Monts Chevreuils**, cours où l'accent sera porté sur l'enseignement du ski à l'école avec leçons obligatoires, ski sous conduite et excursions.

Leysin : logement et demi-pension en hôtel (sans le repas de midi), du samedi soir au lundi, abonnement à courses illimitées sur une télécabine, un télésiège et quatre skilifts, leçons de ski facultatives par ISS. Prix sans le voyage, 65 francs pour membres AVMG; 65 fr. pour non-membres. Inscriptions et renseignements auprès de Cl. Bucher, Mont-Coulin 13, Prilly (téléphone 24 23 68) **jusqu'au 5 février**. Une circulaire renseignera les participants.

Monts Chevreuils : logement et pension complète au restaurant supérieur du skilift, du samedi soir au lundi, midi compris, prix spécial sur le skilift, leçons par ISS, remboursement de la moitié du prix du voyage aux membres AVMG. Prix sans le voyage : 30 francs. Inscriptions et renseignements auprès de R. Yersin, Rollez 12, Vevey (tél. 51 13 44), **jusqu'au 5 février**. Une circulaire renseignera ceux qui en feront la demande.

GENÈVE

Contre-avis d'Arts et Loisirs

Pour des raisons d'ordre intérieur, les visites du Musée commentées par M. Brejnik, seront toutes déplacées d'une semaine à partir du 1er janvier 1962.

Les nouvelles dates seront donc les suivantes : lundis

GENÈVE

29 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars. Entrée rue Charles-Galland, à 20 h. 30.

Les collègues ALG (et les autres) qui auraient déjà pris leurs dispositions pour les dates antérieurement fixées, voudront bien nous excuser.

R. Chabert.

NEUCHÂTEL

Comité central

18 janvier : longue séance... Il faudra tantôt prévoir une rencontre hebdomadaire pour arriver enfin à épuiser nos ordres du jour où reviennent invariablement certains serpents coriaces : réforme, traitements, statuts... Bien heureusement, le tout est sans cesse dominé par le sourire inaltérable de notre dévoué président.

Ce sont d'abord des *communications* et des éléments de correspondance toujours assez abondants qu'il serait oiseux d'énumérer ici. Notons :

— une demande de rattachement à un « Comité pour

une collaboration culturelle romande », aux buts très alléchants. Nous nous renseignerons auprès du Comité romand sur sa propre décision qui pourra nous orienter

— le 19 janvier se fera le contact annuel avec les normaliens. Mlle Rosselet accompagnera le président.

— le Département nous communique un projet de pallier la pénurie chronique du personnel enseignant par une préparation rapide d'un peu plus de deux ans offerte à des personnes qualifiées présentant des aptitudes pour l'enseignement. Nous comprenons le souci des autorités de trouver une solution à cette situation qui devient alarmante, ce que la presse a affirmé de

NEUCHÂTEL

façon éloquente tout récemment. Aussi ne saurions-nous nous opposer à leurs légitimes intentions car il ne s'agirait pas d'une aberration semblable à celle que proposaient les autorités vaudoises, mais bien de propositions très sérieuses auxquelles on peut se rallier pour une période d'exception.

Les *comptes* nous sont présentés. Les finances de la Caisse centrale, de la Caisse d'Entraide et de la VVOD bouclent raisonnablement grâce à la gestion attentive et sage du trésorier, M. Treuthardt.

Le problème des *traitements* nous vaut quelques rapports défavorables de collègues mal informés ou qui se butent à un parti pris. La classification a fait l'objet d'une lettre adressée à M. Clottu et qui suscitera une entrevue avec l'autorité. Quant aux classes à plusieurs ordres, un membre du Comité central présentera incessamment un rapport spécial qui sera soumis au Département. Il faut au préalable que nous soyons renseignés sur ce qui se fait dans le Jura bernois où est institué un régime de points calculés sur la distance des centres, la majoration des prix due à l'éloignement, etc., et dans le canton de Vaud.

Les échos de la Commission parlementaire sont nettement favorables. Nous savons pouvoir compter sur le plein appui de nos collègues qui y siègent. On ne saurait en faire étalage ici bien que la presse se soit indiscrettement emparée déjà de quelques renseignements officiels.

La Commission pour la *réforme* de l'enseignement a achevé ses travaux et va rapporter au Grand Conseil. Il y a eu encore quelques divergences en dernière instance mais il était temps qu'un terme fût fixé. Reconnaissons que pas mal de nos vœux ont été exaucés et, attendons...

Enfin, notre inlassable président avait mis sur pied un deuxième projet de *statuts cantonaux* inspiré des nouveaux statuts, en gestation eux aussi, de la SPR. A première vue, il semble devoir donner satisfaction. Il sera soumis à l'examen des comités de section d'abord, puis aux sections elles-mêmes.

JURA BERNOIS

Société jurassienne de Travaux manuels et de Réforme scolaire

La Société jurassienne de Travaux manuels et de Réforme scolaire, qui compte près de 200 membres, a tenu son assemblée générale annuelle le 13 janvier, à Moutier, sous la présidence de M. Marcel Turberg, maître à l'Ecole d'application à Delémont. Les trois inspecteurs scolaires ainsi que les deux directeurs de nos Ecoles normales assistaient à l'assemblée, de même que deux délégués du Comité cantonal.

Le rapport présidentiel fit ressortir que deux cours seulement avaient pu être organisés, dans le courant de l'année écoulée : l'un d'activité manuelle pour le degré inférieur, l'autre, de cartonnage. Trois autres cours prévus n'ont pu avoir lieu, le nombre des participants étant insuffisant.

L'exposé du caissier fit ressortir la bonne marche financière de la société, puis le comité fut constitué de la manière suivante : président, M. Marcel Turberg, Delémont ; secrétaire, M. André Aubry, Courtételle ; caissier, M. Sylvain Michel, Bassecourt ; assesseurs, MM. Albert Berberat, Bienne, Pierre Crélerot, Cormoret, Varrin, Le Bémont, et Moritz, St-Ursanne ; vérificateurs des comptes, Mme Spitale, Delémont, et M. Jelmi, Bassecourt.

L'assemblée envisagea les cours suivants pour l'année 1962 :

1. Cours de manipulation élémentaire de sciences naturelles ;
2. L'inclusal : préparation biologique sous matière plastique transparente ;
3. Confection d'un nichoir et étude d'un centre d'intérêt sur les oiseaux ;
4. Cours d'écriture au chablon ;
5. Traitement des surfaces du bois ;
6. Confection d'un fichier et classement de la documentation ;
7. Cours de travail sur métal.

Souhaitons que de nombreux collègues s'inscrivent afin que ces cours puissent avoir lieu.

En fin d'assemblée, deux vœux furent formulés, qui seront étudiés par le comité, puis transmis à la direction de l'Instruction publique :

1. Réduire de 15 jours les cours d'un mois pour les élèves qui sortent de l'Ecole normale de Porrentruy. (Ces élèves suivent des cours de travaux manuels pendant quatre ans et leur préparation est solide.)
2. Accorder une complète autonomie à la Société jurassienne de TMRS, qui dépend de la Société cantonale bernoise.

Et l'assemblée — qui groupa une trentaine de membres — prit fin par un exposé de M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, sur un nouvel appareil électronique permettant d'établir des stencils. Plusieurs documents historiques, reproduits au moyen de cet appareil, furent remis aux participants.

H. D.

LE MOT POUR RIRE



Voici le texte des deux légendes retenues :

La première de M. Jean-Louis Beney, d'Yverdon :
Le plus bête des deux n'est pas celui qu'on pense !

La seconde de M. H. Peitrequin, de Prilly :

« Le nez » de Cyrano de Bergerac
et le « gros-petit » « cochon rose »
de Rostand Edmond en route pour Chicago !

Service d'échange SPR

Jeune Allemand de 19 ans, région de Cassel, cherche échange avec un jeune Romand pour les vacances d'été (quatre semaines dès le 20 juillet).

Offres à André Pulfer, Corseaux (Vaud).

INSTITUTRICE PRIMAIRE

Française, sept ans de pratique, enseignerait dès Pâques dans établissement privé de la Suisse romande. Offres à Mlle Cécile Legin, Teufen (Appenzell).

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LA CLASSE DE VILLE INSTRUIT, LA CLASSE DE HAMEAU ÉDUQUE

La Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée à Genève cet été par l'UNESCO et le BIE, vient de publier sa 52e recommandation, adressée aux ministères de l'instruction publique des pays affiliés. Elle est intitulée : « L'Organisation de l'école primaire à maître unique ».

J'ai trouvé du plaisir à lire ces sept pages, malgré le ton un peu froid que confère le style officiel à un texte de ce genre.

En effet, la recommandation, sans l'exalter, justifie, à l'aide d'arguments bien choisis, l'existence de la classe à maître unique dans toutes les agglomérations où le nombre restreint d'enfants ne permet pas une meilleure sélection des élèves, ne partageant pas le préjugé des parents et des autorités scolaires qui considèrent trop souvent, et bien à tort, la « classe à tous ordres » comme un pis-aller.

On y trouve de nombreuses propositions d'ordre administratif, des conseils pédagogiques précieux, des suggestions quant à la préparation professionnelle des maîtres ruraux et à l'amélioration de leur situation matérielle.

Je suis donc heureux que la Conférence ait accordé une sanction officielle à cette forme d'organisation scolaire, en général si critiquée.

La classe à maître unique, en effet, coupe verticale d'une société enfantine, représente un milieu éducatif plus naturel que la classe urbaine ou de grand village qui n'en est qu'une coupe horizontale plus artificielle. Nos collègues biennois en étaient bien persuadés aussi, eux qui avaient trouvé (rapport au Congrès SPR 1960) l'heureuse formule que nous avons reprise en tête de cet article.

Communauté enfantine à l'image de la communauté adulte, avec des aînés et des cadets, la classe à maître unique permet l'éducation morale, cette éducation morale qui, a dit Jean Piaget, ne peut naître vraiment que des expériences vécues. Ici, l'expérience vécue prend une signification car les petits se modèlent sur les grands qui, eux, conscients de leurs responsabilités, en témoignent à maintes reprises et de naïve façon lorsque, moniteurs, ils s'essaient à l'enseignement mutuel.

N'oublions pas, qu'à l'heure actuelle, les « cadres » de l'économie nationale attendent de leurs candidats qu'ils sachent travailler en groupes et prendre leurs responsabilités personnelles. Ils ont, pour les juger, d'autres critères que les parents, les commissions d'école ou les départements de l'instruction publique qui mettent l'accent sur les connaissances plutôt que sur l'éducation. Pour eux, ce qui compte ce sont avant tout les qualités du caractère, la logique avant la mémoire, le jugement et le discernement et, surtout, de bonnes habitudes ! Que les lecteurs de l'« Educateur » se souviennent des comptes rendus des visites faites aux industriels par les instituteurs genevois.

L'organisation si complexe de la classe à maître unique oblige le maître à compter sur les enfants, à développer par conséquent leur esprit d'initiative. Il ne peut s'occuper d'eux constamment, et ces enfants acquièrent ainsi une des qualités essentielles de l'homme moderne : l'autonomie. Ainsi la classe à maître unique, au point de vue éducatif, répond aux exigences du temps présent. *A. Ischer.*

SUISSE ROMANDE ET FRANÇAIS

André Marthaler. - LE VOCABULAIRE VIVANT, tome II : Activité des hommes. Un volume de 208 pages, format rogné 14 × 20,5 cm., impression noir et une couleur vive, relié plein linson, illustrations et couverture de Fr. Delapraz, fr. 10.50. Editions Payot, Lausanne.

Voilà enfin une méthode grâce à laquelle l'étude du vocabulaire cesse d'être une branche aride, poussiéreuse. Apprendre des mots, n'est-ce pas s'attacher de tout près à ce qui respire, à ce qui bouge, à ce qui vit autour de nous ? C'est en effet le chemin que *Vocabulaire vivant* propose à nos enfants et à ceux des adultes qui auront l'heureuse humilité de les accompagner. La chose suscite le mot et, une politesse en appelant une autre, le mot à son tour enrichit la chose définie, la rattache à une famille, l'associe à une démarche humaine (dont nous aimons ça et là retrouver le cheminement par l'étude d'étymologies curieuses) et lui confère enfin un volume auquel la mentalité enfantine ne peut manquer d'être sensible. Le tome I de *Vocabulaire vivant* frappait par la fraîcheur de son inspiration, l'effervescence printanière qui animait cette quête de mots. Le tome II, intitulé « Activité des hommes », offre plus de plénitude. A la joie de découvrir succède le plaisir de creuser, d'approfondir tel ou tel sujet, d'éprouver la subtilité de quelque nuance. L'enfant prend le goût de parler de ce qu'il a vu, de ce qu'il sent, de ce qu'il imagine, et bien vite il comprend qu'être précis, correct, nuancé, c'est se mieux connaître soi-même et en fin de compte s'exprimer plus complètement.

P. R.



Le film d'Henri Brandt

« Quand nous étions petits

enfants » a été présenté

à la gent écolière citadine

de Neuchâtel

Enquête-étude par F. Perret

Orsa, bonnet d'âne

Quand nous étions petits enfants

Grâce à l'initiative de M. Evard, directeur des écoles primaires, toutes les classes de 5^e à 9^e année de Neuchâtel-ville ont eu l'aubaine d'assister à la projection de ce film magnifique dont l'éloge n'est plus à faire. Cependant une œuvre, si belle soit-elle, justement appréciée des adultes risque d'être comprise ou admise de façon très différente par un public d'enfants.

Curieux, comme la plupart des collègues, de connaître la réaction de nos élèves, le soussigné a jugé intéressant de mener une enquête qui pourrait s'intituler : « le film d'H. Brandt vu sous l'optique enfantine et citadine ».

Pendant la projection même, le climat de la salle était de bon augure mais nous avons ouï (et noté) plusieurs réflexions lancées à la cantonade dans l'obscurité ainsi qu'à la sortie. D'où l'idée de mener cette enquête pour en savoir plus et en tirer quelques conclusions. Il fallait donc agir vite, pendant que c'était encore tout chaud et pour ce faire, nous nous sommes permis de nous adresser directement à tous les collègues (cl. 5^e à 9^e) le lendemain à 8 h. (façon d'agir *exceptionnelle* dont notre directeur, compréhensif, ne nous tint pas rigueur) les priant de poser la question suivante à leurs élèves : « Que pensez-vous de ce film ? appréciations, critiques, commentaires. Consignes : réponses aussi laconiques que possible, maximum une demi-page, pas de « rédaction » svp. Pas d'obligation de mettre leur nom, mais indiquer : âge, sexe, degré de la classe.

A l'exception de six collègues, tous les autres ont accédé à notre demande de façon aussi compréhensive qu'enthousiaste. Nous les en remercions vivement. La moisson fut abondante, un millier de « travaux » nous parvint promptement ! Le dépouillement fut, bien entendu, long et laborieux. Portant sur un tel nombre, il nous semble que ce sondage d'opinions est valable pour représenter la masse.

Les enfants consultés étaient âgés de 11 à 15 ans. La répartition par âges fut la suivante : 11 ans : 37 % ; 12 ans : 23 % ; 13 ans : 23 % ; 14 ans : 7 % ; 15 ans : 10 %.

Il ressort que l'effectif des 5^e années était nettement supérieur aux autres mais par compensation, nous dirons d'emblée que près de la moitié des « travaux » de 5^e ont dû être écartés parce que ne répondant pas aux consignes données ! (compositions d'une page ou plus, narrants le film sans émettre de critiques ou commentaires !).

Autres remarques préalables : a) le 18 % des enfants consultés avait déjà eu l'occasion de voir ce film précédemment. A trois exceptions près, ces élèves-là affirment l'avoir revu avec plaisir, avec plus d'intérêt et de compréhension et ont apprécié des détails qui leur avaient échappé la première fois.

b) Plusieurs collègues se sont presque excusés en disant qu'ayant parlé du film avant la séance, l'opinion de leurs élèves en était certainement modifiée et plus tout à fait personnelle !

Ces deux points, loin d'être sujets à critique, soulignent au contraire tout ce qu'il y a de positif et de constructif. Chaque instituteur est conscient qu'un film éducatif devrait toujours être commenté, expliqué et passé (si possible) une deuxième fois. (En tout cas pas d'excuse pour des films scolaires projetés en classe.)

Un film, si beau et si bon soit-il (tel celui qui fait l'objet de cette étude) n'est pas forcément à la portée de quiconque. C'est la raison pour laquelle des critiques parfois dures, violentes et incisives émises par des élèves non préparés, mal informés... et peu éduqués, sont significatives, donc intéressantes du point de vue psychologique. Elles ne peuvent d'ailleurs que faire sourire l'élite des gens bien pensants et ne froisser aucunement ni le réalisateur ni les acteurs du film. Une enquête serait sans valeur s'il fallait l'amputer des renseignements « anticonformistes » qu'elle recèle ! Du reste ces opinions contraires ne forment qu'une minorité. Respectons-en au moins la sincérité et ne nous en formalisons pas. Souhaitons que ces « aveugles » profitent plus tard des ciné-clubs dont la tâche est précisément « d'ouvrir les yeux pour apprendre à voir ce qui mérite d'être vu ! »

Résultats de l'enquête

Répartition générale des opinions :

a) élèves enthousiasmés	2 %
b) élèves contents, satisfaits	59 %
c) élèves tièdes, indifférents	20 %
d) élèves franchement déçus	15 %
e) élèves hostiles, mécontents	4 %

La catégorie a) se recrute uniquement en 7^e/8^e année filles ;

La catégorie b) sur l'ensemble des classes 5^e à 8^e (3/4 filles, 1/4 garçons) ;

La catégorie c) 6^e à 9^e année (3/4 garçons, 1/4 filles) ;

La catégorie d) 6^e à 9^e année, garçons uniquement ;

La catégorie e) 6^e à 9^e année, garçons uniquement.

Les expressions les plus fréquentes par catégorie furent les suivantes :

Cat. a) : c'était émouvant, d'une beauté exceptionnelle, j'étais émue, j'en avais les larmes aux yeux, c'était vivant, beau et vrai, magnifique.

Cat. b) : c'était très bien, bien, instructif, intéressant, passionnant, ça m'a beaucoup plu.

Cat. c) : c'était assez bien, pas mal, bon comme documentaire, il y avait des scènes amusantes mais pas assez ! trop de scènes longues et barbant, film bien mais pas fait pour notre âge !

Cat. d) : je préfère les western, les Charlot, les Laurel et Hardy, les films d'action, à suspense ; C'était barbant, j'ai somnolé tout du long. C'était ennuyeux. J'aurais préféré rester à l'école pour faire des calculs. Je regrette mes quatre sous ! (Modeste finance perçue par élève.) Un film comme ça, c'est pas mon genre ! C'est un film pour les grandes personnes ! (6e). C'est un film pour les p'tits gamins (9e).

Cat. e) : là, les expressions étaient aussi laconiques que triviales. Nous vous en faisons grâce.

*

Nous aurions pu nous contenter de ces constatations mais en triant la documentation reçue, nous nous rendîmes compte que certains sujets d'intérêt, plus différenciés, valaient la peine d'être mis en évidence :

I. Beaucoup d'élèves émettent leur opinion du point de vue technique et cinématographique :

« Le cinéaste, l'opérateur, le caméraman... était très fort, a bien su s'y prendre, a dû avoir une rude patience. Les prises de vues étaient excellentes. Le film est bien tourné ! Il est de bon goût ! Les acteurs jouent très bien. C'est un film bien parce qu'il n'y a pas d'acteurs. Ces enfants ne se sont pas rendu compte qu'on les filmait.

II. Pour certains, tout est fonction du prix d'entrée : Je remercie M. Brandt d'avoir fait un si joli film pour quatre sous ! Ce film valait bien quatre sous tant c'était beau ! Je ne regrette pas mes quatre sous ! etc.

III. La géographie n'est pas très au point pour tout le monde ! Si pour la très grande majorité, le film a bien été tourné *aux Taillères* (mot au 70 % mal orthographié), dans la vallée de La Brévine, il n'en reste pas moins que pour d'autres, il a été tourné à La Brévine, voire à La Sagne, aux Verrières ou aux Bayards ! On n'en est pas à quelques kilomètres près ! La confusion la plus complète fait dire à une fille de 7e : « Monsieur H. Brandt est l'instituteur de la Brévine dont le collège se trouve au Tayères, dans le Val de Travers ! »

IV. La beauté et la poésie ne touchent pas encore beaucoup les gosses ! La séquence ultra belle (quoique un peu languette il faut l'avouer) des jeux d'eau, d'om-

bres et de lumières, les reflets des roseaux, est systématiquement démolie et critiquée par tous ceux qui en parlent, à l'exception de deux grandes filles, qui, elles, ont trouvé ça beau.

V. Du point de vue documentaire, le film a porté. Les scènes les plus citées par les élèves et jugées fort intéressantes furent : (dans l'ordre décroissant) le travail du tourbier, la fromagerie, la vie rude des paysans et les travaux à la campagne, la rentrée des foins, le travail du charpentier. Le 99 % des élèves qui s'expriment sur cette vie à la campagne concluent : moi je ne voudrais pas être paysan. L'un dit : j'aimerais bien être paysan... mais je serai instituteur à Neuchâtel ! Nos citadins n'en reviennent pas de voir combien les petits paysans travaillent beaucoup et jouent peu. Le réveil à coup de fourche au plafond a choqué plusieurs.

VI. La classe unique a été une révélation, un sujet d'étonnement pour nos jeunes citadins qui n'arrivent pas à comprendre comment on peut enseigner à la fois à des petits et à des grands ! Ils sont très sceptiques et émettent des doutes quant à la rentabilité de l'enseignement ! Ils font aussi des remarques, certes fort cocasses et spirituelles mais trop souvent désobligeantes et pas très gentilles à l'égard de leurs camarades des Taillères et de leur brave maître.

Les scènes accessoirement dépendantes de la vie scolaire ont eu le don de plaire, spécialement à nos plus jeunes spectateurs : le petit renard, la visite médicale, la fête de Noël, le patinage.

« C'est ce qu'il y avait de mieux dans ce film » (disent beaucoup.)

VII. Le coup d'œil à la ronde en d'autres lieux n'a pas du tout été compris. Les grands trouvent ça idiot et les petits s'y perdent ! Un garçon de 9^e dit : « Qu'est-ce que ça a à voir avec les Taillères ? » Une fille de 5^e dit : « Ce qui m'a le mieux plu dans ce film sur la Brévine, c'est quand la maîtresse joue du violon et fait danser les enfants. (Il s'agit en l'occurrence d'une classe de Neuchâtel.)

La promenade des petits campagnards dans les rues illuminées de la ville est aussi critiquée, spécialement devant la vitrine aux mannequins « comme si ces trucs pouvaient les intéresser » !

Une fille de 8^e dit : « Il ne fallait pas leur montrer cette vie de ville ! Pensez, à leur âge ! Ils seront tentés de partir alors que leur devoir est de rester dans la maison de leurs ancêtres ! »

VIII. On ne la leur fait pas ! ... ou rien n'échappe à nos lascars !

La voiture du Docteur va-t-elle repartir par cette neige et ces bourrasques ? faudra-t-il la pousser ? tiendra-t-elle la route ? Un élève de 5^e s'écrie : C'est pas dur, elle a des pneus à neige, pardi !

Dans le film un gosse dit : « Et bien moi, avec une bagnole pareille, j'irais jusqu'à Madagascar », ce qui suscita la remarque suivante d'un de nos garçons de 6^e : « Alors quoi, il sait même pas qu'est une île ? »

IX. Nos élèves ne se doutent pas qu'un film coûte cher et que nécessité fait force de loi !

« Et puis il y a trop de réclames ! » notent les 9^e spécialement. (Pourtant est-elle modeste et discrète la publicité dans ce film !)

Cependant à lire les très nombreuses remarques faites à ce sujet par nos élèves, il faut en conclure qu'ils ont l'œil fureteur et l'esprit critique très développé.

~

Enfin, pour terminer, nous vous donnerons ci-dessous un « choix » de réponses cocasses, savoureuses ou naïves (* = l'orthographe étant respectée si besoin est).

5^e année :

- « Mes idées sur ce film ont été bonnes. »
- « Ça m'a fait impression qu'ils commencent l'école à 1 h. 30 et pas à 2 h. comme nous ! »
- * « C'est le plus beau film d'ocumentaire que j'ai vu. »
- « M. Brandt nous a fait voir une année aux Taillères. »
- « Les gens de là-bas ne sont pas civilisés comme nous. »
- « M. Brandt était en plein dans son sujet. »
- * « Ces gamins, il s'était pas for en calcule, mès s'a ferrien. »
- « M. Brandt fut plongé dans ce pays sibérien qu'il assaisonna du bon goût de sa caméra ! »
- « Quelque chose m'a critiqué, c'est que l'école est éloignée de tout ! »
- « Le Dr les a regardé drôlement dans les oreilles ! »
- « Ce film était bien présenté et parlé fort. »
- « Je félicite M. Brandt d'avoir passé plusieurs heures autour de cette projection. »
- « Leur accent nous faisait rire. »
- « Cette école était très petite et toute mélangée. »
- * « Les saines les mieu, s'était les tourbillères et des négriens. »

6^e année :

- « Très beau film montrant une année au lac des Tailières avec les difficultés d'un professeur. »
- « Ce film, fallait le voir parce qu'il a obtenu le 1er prix international. »
- « Ce film a été tourné par les amis de la nature. »
- « Ce qui était rigolo, c'était leur patois français marqué. »
- « Le plus beau moment c'est quand il y a de l'orage. »
- « Ce maître a du travail car il a plusieurs branches. »
- « Le cameraman nous a montré trop d'eau, c'était une erreur. »
- « L'instituteur exécutait très bien son rôle. »
- « Le bruit du chasse-neige était surréaliste. »
- « La fête était très bien et le mobilier très vieux. »
- « Tous ces « Rien de ça » autour de ce paquet, c'était oœuf. »
- « C'était si barbant que j'en devenais cardiaque. »
- « Pour dire qu'ils habitent tout près de la France, ils parlent un plus mauvais français que nous. »
- « La voix du maître était une litanie. »

7^e année :

- « Le cameraman a fourni un gros effort. »
- * « Le Dr est venu osculter jusqu'au fond des trous de nez. Ne voyant rien, il s'en alla. »
- « Je me demandais si le Dr allait pouvoir rentrer dans sa petite voiture. »
- « Ce maître ressemble à un moine qui donne des leçons dans les marais. »
- « Film barbant mais riche en photographie. »
- « Ce film m'a plu pour son langage local. »
- « M. Brandt a très bien su prendre ses photos. »
- « La tourbe était passionnante. »
- « Les gas de notre âge préfèrent les films policiers et d'amour. »
- « Ce maître est bien car il donne à chacun une tâche d'admiration de la nature. »
- « Ce film nous montre qu'il faut travailler pour devenir grand. »
- « Ces jeunes paysans aiment mieux la terre que la littérature. »
- « Ce film était instructif mais j'ai quand même passé un bel après-midi. »
- « Ce film a été créé par M. Brandt, l'instituteur des Taillères. »

« M. Brandt est fier de sa petite école, il apprend aux paysans à devenir des hommes. »

« Les paysans de la Brévine parlent une langue qui s'appelle le Malgache. »

« Ce film a un type personnel qu'on trouve rarement. »

« M. Brandt a le pressentiment de la nature. »

« Cette eau, c'était une belle prise difficile à prendre. »

« Le réalisateur a voulu montrer que nous sommes plus perfectionnés qu'eux. »

« J'ai trouvé ce film très beau dans sa compréhension. »

« Brandt a su trouver la poésie, l'humour et l'instructif. »

« Ce petit village retiré s'est approché de nos pensées. »

« Henri Brandt est un bon reproducteur. »

8^e année :

- « Très bonne méthode pour faire connaître les tourbières. »
- « Le maître ressemblait à Pestalozzi. »
- « Dire que pas loin de chez nous, il y a des enfants qui travaillent comme des hommes. »
- « Le Dr avait l'air instruit et il était bien habillé. »
- « Ces réclames gâchent cette belle réalisation. »
- « Brandt montre aux citadins que la vie montagnarde n'est pas une rigolade. »
- « Ces enfants devaient travailler dur pour manger à leur faim pendant une année. »
- « Je félicite l'auteur d'avoir eu le courage de lancer cette projection. »
- « Ce film montre que la vie est un éternel recommencement et le maître un gros point dans la vie de l'enfant. »
- « C'était un film vrai, avec aucun truquage qui ne soit réel. »
- « C'était ennuyeux et pénible mais beau. »
- « Film de morale faisant comprendre la vie d'un professeur. »
- « Je pense de mon côté que ça ne m'a rien appris. »
- « C'était un film plat mais les discours étaient parfaits. »

9^e années :

- « C'était un film pour grand'mères, c.-à-d. enfantin. »
- « C'était bien tourné mais pas à présenter à des 9e. »
- « Voir ce film ? c'était sortir de l'école pour y retourner. »
- « C'est pas normal qu'une famille de paysan puisse s'acheter tant d'habits à la fois. »
- « Comme nous, ces gamins n'aiment pas l'école mais on les envoie au moins dans la nature. »
- « C'était long comme lacune » (ceci dit en contrepétrie pour rester correct).
- Etc., etc. Trois numéros de l'« Educateur » ne suffiraient pas à la liste entière.
- Restons-en là et concluons :
- L'excellent film d'Henri Brandt a bien mérité d'être vu par nos jeunes citadins, lesquels, à une forte majorité, ont su l'apprécier. Le clan minoritaire des indifférents et des réfractaires ne présente rien d'alarmant si l'on songe combien nos gosses de ville sont gavés, gâtés et blasés. Trop de distractions les rendent paresseux et passifs. Il est heureux que l'école au moins leur donne l'occasion de voir du bon cinéma... même pour quatre sous ! Merci donc à M. Evard, directeur, d'y avoir songé. Les membres du corps enseignant et ceux de la SPN en particulier lui en savent gré.

Francis Perret, Neuchâtel.

Documentation géographique **Le Parc national du Yellowstone**

Les Etats-Unis possèdent une trentaine de parcs nationaux, situés pour la plupart dans les montagnes et les hauts plateaux de l'Ouest. Le plus ancien et le plus vaste est le fameux Parc du Yellowstone. C'est aussi le plus visité, avec celui du Grand Canyon du Colorado : il reçoit annuellement plus de deux millions de touristes.

L'histoire de ce parc est intéressante et vaut d'être contée.

En 1805, deux trappeurs canadiens, Coulder et Potts, entreprirent de remonter le Missouri jusqu'à sa source, alors inconnue. Chemin faisant, ils se heurtèrent à l'hostilité des Indiens Pieds Noirs. Potts fut tué ; Coulder put s'enfuir, et fut recueilli par la tribu des Bannocks. Il y passa plusieurs années, vécut de leur vie rude et aventureuse, prit part à leurs expéditions de chasse et de guerre.

De retour chez les Blancs, à Saint-Louis, Coulder raconta qu'il avait parcouru avec les Indiens une région extraordinaire, pleine de forêts, de gorges infranchissables, de névés, de cratères de boue multicolore, de cavernes vomissant des vapeurs suffocantes, de sources crachant des jets monstrueux d'eau chaude. Ces récits eurent des succès divers. Beaucoup d'auditeurs restèrent incrédules et tinrent le narrateur pour un imposteur et un fou. D'autres, au contraire, amplifièrent les descriptions du trappeur canadien et firent de l'« Enfer de Coulder » une contrée terrifiante de glace et de feu, d'eau bouillante et de vapeurs tonnantes, dont les Peaux-Rouges n'osaient s'approcher, car ils y voyaient le séjour des mauvais esprits.

Les choses furent mises au point à partir de 1863 par une série d'explorations, et surtout par celle du géologue Hayden, en 1871. L'« Enfer de Coulder » devint la « Terre des Merveilles ». Mais alors apparut le danger de voir cette région envahie par des gens moins soucieux d'admirer la nature que de se l'approprier et de la défigurer pour en tirer profit. L'opinion publique s'émut. La proposition fut faite au Congrès « de soustraire à toute occupation par des particuliers et de mettre sous la protection de l'Etat une partie du sol américain, de 55 milles sur 65, située vers les sources du Yellowstone et du Missouri ; Cette région serait désormais un grand parc national, dont la jouissance pleine et entière serait réservée au peuple américain ».

Cette proposition fut acceptée, et le 1er mars 1872 le Congrès créait le **Parc National du Yellowstone**.

* * *

Le premier des parcs nationaux américains tire son nom de la rivière Yellowstone. Celle-ci naît au sud du parc, s'épanouit bientôt dans un grand lac, appelé aussi Yellowstone, puis se dirige vers le nord. Elle franchit deux hautes cascades et coule au fond d'un canyon grandiose qui semble « taillé avec une large épée dans un sol jaune d'or » (yellow = jaune ; stone = pierre). Sortie du parc, elle traverse une grande partie de l'Etat du Montana, pour se jeter finalement dans le Missouri.

Le Parc du Yellowstone, avons-nous dit, est le plus grand des parcs américains. Il occupe à l'angle nord-ouest du Wyoming un rectangle de 105 kilomètres sur 88, soit 9240 kilomètres carrés ; c'est à peu près l'étendue de la Suisse romande.

Il est constitué morphologiquement par un plateau de 2500 mètres d'altitude, avec des montagnes qui s'élèvent à 3000 ou 3500 mètres et sont constamment cou-

vertes de neige. Plateau et montagnes sont d'origine volcanique, et les sommets enneigés gardent la forme de cratères. Mais il ne s'agit là ni d'un volcanisme très ancien, et donc mort, comme celui des puys de l'Auvergne ; ni d'un volcanisme en pleine activité comme celui de Java ou de bien d'autres régions. C'est un volcanisme en déclin. Le travail mystérieux qui s'effectue dans les profondeurs n'est plus assez actif pour projeter à l'air libre des laves ou des cendres et édifier des cônes nouveaux. Mais des roches brûlantes subsistent encore, pas très loin de la surface, et provoquent des dégagements de gaz et d'eau chaude.

Le Parc du Yellowstone compte deux mille sources thermales, au débit plus ou moins régulier, plus ou moins puissant. Une centaine d'entre elles répondent à l'idée que l'on se fait traditionnellement du geyser : un jet d'eau et de vapeur violent et intermittent. Tous les geysers du Yellowstone (comme ceux d'Islande) sont dans le voisinage d'une rivière ou d'un lac, et cela rend vraisemblable l'explication suivante du phénomène :

Un puits naturel profond, atteignant ou traversant une couche souterraine de roche brûlante, est alimenté par des infiltrations d'eau fluviale ou lacustre. L'eau en contact avec la zone ardente s'échauffe, arrive au bout d'un temps plus ou moins long à la température d'ébullition (ordinairement entre 120 et 130 degrés centigrades, à cause de la pression). Dégagement soudain d'une énorme masse de vapeur. La colonne liquide supérieure est alors violemment expulsée au dehors... Après quoi il faudra un certain temps pour que les eaux froides nouvelles remplissent le puits et s'échauffent à leur tour.

* * *

Les principaux geysers du Yellowstone ont reçu des noms. Le **Vieux Fidèle** doit le sien à la régularité de sa marche ; il projette toutes les 65 à 66 minutes une colonne d'eau de 50 mètres. Le **Grand Geyser**, le **Géant**, la **Géante**, la **Ruche d'Abeilles** vont plus haut encore. L'**Excelsior** émet parfois des jets de 20 mètres de diamètre et 90 mètres de hauteur. Le **Geyser en éventail** compte plusieurs jets divergents, dessinant un éventail liquide où les couleurs de l'arc-en-ciel jouent comme une féerie.

Henri Rebeaud

Yellowstone

Extraits de « La Case de l'Oncle Sam »

par **Henri Troyat**

Nous pénétrâmes à Yellowstone par l'entrée du nord-ouest, après avoir acquitté un droit de péage de trois dollars pour l'auto. Non loin de la route paissait un troupeau d'antilopes gracieux qui s'enfuirent légèrement lorsque nous nous approchâmes d'elles. Elles ne paraissaient nullement effarouchées, mais désireuses seulement de garder leurs distances...

Soudain, à l'orée d'un bosquet, des autos arrêtées bloquèrent notre avance. Je passai la tête par la portière. Au milieu de la chaussée se tenait assis un gros ours brun avec son petit. Il balançait son museau velu, et, de la patte, nous faisait signe d'approcher. Quelques touristes lui lancèrent du pain, des oranges, qu'il partagea séance tenante avec son rejeton. Puis, très gravement, il marcha vers notre « station-wagon », se dressa et posa ses longues griffes sur le bord de la fenêtre ouverte. En même temps il clignait des yeux

et promenait une langue bleue sur ses babines minces et luisantes.

Mme Brown eut un mouvement de recul et murmura par habitude :

— N'est-il pas délicieux ?

Mais le cœur n'y était pas.

M. Brown fourragea dans un sac et lança une orange dans le fossé.

L'animal acquiesça du menton et se dirigea vers l'orange d'une démarche compassée. Je songai à ces employés qui, quelques instants plus tôt, avaient exigé trois dollars pour nous laisser entrer à Yellowstone. Rançonnés par les gardiens, puis par les ours, nous pûmes enfin continuer notre excursion. Cependant, cinquante mètres plus loin, ce fut un grizzli au poil sombre et à la taille respectable qui prétendit nous interdire le passage. Installé au bord de la route, il se dandinait sur place et ouvrait une grande gueule à la denture aiguë. Lui aussi reçut une orange et se retira sous un arbre pour la manger.

Nous rencontrâmes encore beaucoup d'ours, sortes de mendiants débonnaires, qui regardaient passer les voitures et quêtaient leur pitance avec autorité. Je suis sûr que les braves bêtes, à force de voir défiler des autos, pouvaient identifier leur marque, leur puissance et leur prix d'achat. Rentrés dans leurs tanières, les ours de Yellowstone devaient avoir des conversations interminables sur les mérites comparés des Cadillac, des Chevrolet et des Ford...

* * *

Après les grandes chutes, M. Brown, qui connaissait son Yellowstone par cœur, nous promena de cratère de boue en cratère de boue. Sur une superficie relativement réduite, le sol entier paraissait soumis à une activité géologique intense. Une cuisine infernale secouait cette terre, mélangeait des glaises multicolores, glaçait des eaux d'améthyste, crachait au ciel des salives bouillantes...

Dans des grottes de roches blanches, cuisait à petit feu une vase épaisse de couleur jaune. Souvent, d'énormes grumeaux crevaient avec un mauvais hoquet au centre de cette soupe frissonnante. Tout à côté, une autre marmite de pierre contenait une liqueur gris ardoise qu'un courant bref transformait, à intervalles réguliers, en tourbillons de diamants. Le **volcano-mud**, son voisin, vomissait avec fureur une eau verte, drapée de vapeurs infernales. Dans une crevasse, rêvait une onde d'un bleu pur, absolument indéfinissable. Le regard descendait dans cette profondeur limpide, cloisonnée de lueurs phosphorescentes, descendait très loin, jusqu'au cœur du globe ; et parfois, venue de là-bas, une bulle sinistre et seule montait et éclatait à la surface comme une parole...

* * *

Comme le soir tombait, nous résolûmes de dîner copieusement et d'aller voir le geyser du **Vieux Fidèle** à la lueur des phares. Ce geyser admirable jaillit de terre toutes les soixante-six minutes, ponctuellement. Depuis des milliers d'années, il n'a pas varié son horaire. Et les visiteurs lui sont reconnaissants de sa fidélité.

A huit heures vingt-cinq, nous étions à pied d'œuvre. Il faisait nuit. Une foule de spectateurs s'étaient massés sur la plateforme de lave durcie qui dominait le cratère. Un projecteur s'alluma brusquement dans les arbres, et son rayon blanc éclaira la région du geyser. Mais le geyser ne fonctionnait pas encore. Il rassem-

blait ses forces. Les hommes consultaient leurs montres.

— Dans cinq minutes !

Au-dessus de nous, un haut-parleur éructait des informations péremptoires sur les origines, les caractéristiques et les mœurs du **Vieux Fidèle** :

— Les geysers sont produits par des sources souterraines, d'une chaleur volcanique. L'eau, coulant dans les canaux naturels du sous-sol, crée, à leur extrémité inférieure, une pression d'autant plus forte que la température est plus élevée. Quand cette pression devient suffisante, elle chasse la colonne d'eau hors du cratère. Puis survient une période d'accalmie, durant laquelle l'eau retourne dans la terre. Cette période est, pour le **Vieux Fidèle**, de soixante-six minutes exactement.

Le haut-parleur se tut. Tous les regards étaient braqués sur la cuvette de pierre que surmontait un chamignon de fumée blanche. Quelques badauds encourageaient le vieux monstre assoupi :

— Viens donc ! Viens donc ! Vas-y, mon vieux ! criaient-ils.

D'autres voix répondirent :

— Le voilà ! Le voilà qui vient !

Et en effet, hors de la bouche minérale giclait une fontaine de vapeur et d'eau. Mais ce n'était encore rien. Le geyser passait le bout du nez, comme un cabotin, pour voir si le public était bien en place. Visiblement, il hésitait encore à commencer la représentation.

— Vas-y ! hurlaient les spectateurs. On est tous là ! Un bon mouvement !

Pourtant, le **Vieux Fidèle** rentrait dans la coulisse, et cette retraite était saluée par un « Oh ! » de désappointement.

— Alors quoi ? Il se moque de nous ? Cela fait soixante-six minutes exactement.

Pour un peu, ils auraient accusé les entrailles du sol d'un défaut d'exactitude ou la direction de Yellowstone d'un manque d'organisation. M. Brown murmurait déjà :

— Je suis navré... C'est incompréhensible...

Une exclamation d'extase lui coupa la parole.

— Le voilà !

Dans la clarté du projecteur, une colonne d'eau, violente, verticale, fusait vers le ciel avec un grondement courroucé. Sur cinquante mètres de hauteur des vapeurs épaisses, bouclées, aveuglantes de blancheur, viraient sur elles-mêmes et drapaient la ligne obscure des sapins. Avec une rapidité surprenante, un donjon de rêve se construisait ainsi, moellon par moellon, sous nos yeux, se hissait, se gonfrait, oscillait sur sa base... Personne n'osait plus parler. Un respect craintif pétrifiait l'assistance.

Peu à peu, cependant, le **Vieux Fidèle**, épuisé, ralentissait son effort. La fontaine étincelante rentrait sous terre à petits soubresauts maladroits. Le vent de la nuit jouait avec des lambeaux de gaze livide. Le projecteur s'éteignit. La foule se dispersa en commentant le spectacle.

— Il a encore un sacré jarret, le vieux !

— Oui, depuis le temps qu'il pratique !

A l'hôtel du **Vieux Fidèle** un organiste, installé dans le hall, jouait un pot-pourri de **Carmen**. Le public l'écouta sans protester pendant soixante-six minutes. Puis la salle se vida, comme sur un ordre, et nous retournâmes au chevet du geyser. A l'heure dite, il répéta son numéro, sans la moindre variante. Déjà, il ne nous étonnait plus. Mme Brown dit même :

— J'ai l'impression que la dernière fois il crachait plus haut.

UNE BELLE RÉUSSITE DE LA COLLECTION OSL (Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse)

La chèvre de Monsieur Seguin

Auteur : **Alphonse Daudet**. (Seuls les passages où l'auteur s'adresse au poète Gringoire ont été supprimés.)

Illustrateur : **Marcel Vidoudez**.



La « Chèvre de Monsieur Seguin » est la brochure OSL qui se vend le plus : d'abord à cause du texte, mais aussi à cause des belles illustrations de Marcel Vidoudez qui forment à elles seules une véritable histoire filmée.

A tous les degrés, l'enseignement pourrait tirer parti de ce chef-d'œuvre pour lequel l'enthousiasme des élèves ne tarit pas.

Les expériences suivantes ont obtenu plein succès aux degrés moyen et supérieur.

Première expérience

1. Le maître lit le texte.
2. Un ou plusieurs élèves font le compte rendu oral.
3. Le maître projette les images à l'épidiascope et les élèves les commentent.
4. Puis les élèves écrivent un résumé d'une dizaine de lignes.

Deuxième expérience

1. Le maître lit le texte.
2. Les élèves, par groupes de deux, racontent à leur manière l'histoire complète.
3. Les groupes lisent leur texte devant la classe, et les élèves choisissent le meilleur.

Troisième expérience

1. Lecture collective du texte et explication des images.
2. Le maître écrit au tableau le résumé suivant :

R É S U M É

M. Seguin avait possédé plusieurs chèvres. Toutes s'étaient enfuies dans la montagne, et le loup les avait mangées.

Blanquette, la dernière, s'échappa aussi de l'étable et s'enfuit dans la montagne.

Elle passa là-haut une journée de folle liberté. Le soir, le loup parut, tandis que M. Seguin tentait de rappeler sa chèvre en sonnant de la trompe. Mais Blanquette préféra rester.

Elle se battit toute la nuit contre le loup et, le matin, elle fut dévorée.

3. Sans le livre, les élèves écrivent l'histoire complète en faisant parler la chèvre, sous le titre : **La chèvre de Monsieur Seguin raconte son histoire.**

Quatrième expérience

1. Donner le résumé ci-dessus sans lecture préalable.
2. Par écrit, les élèves racontent l'histoire à leur manière.
3. Chaque élève ayant la brochure, on compare avec le texte de Daudet.

Cinquième expérience

1. Les élèves cachent le texte et décrivent chaque image en quelques phrases.
2. Comparaison avec le texte.
3. Donner un titre à chaque page après lecture attentive du texte.
4. Quel est votre dessin préféré ? Dites pourquoi ?
5. Quel est votre passage préféré ? Dites pourquoi.

Sixième expérience

1. Lecture du conte par les élèves. But : lecture expressive.
2. Projection du film « La Chèvre de Monsieur Seguin » (No 4544, 204 m., 1 b., Centrale du film scolaire, Berne). Le conte est lu par Fernandel pendant que des personnages vivants nous font revivre l'histoire. (Ou audition du disque ou d'une bande magnétique.)
3. Nouvelle lecture des élèves.

Septième expérience

1. Comparez les deux textes suivants : style, ressemblances...
2. Remarquez comment, en quelques phrases, Daudet brosse un portrait.

LA CHÈVRE DE MONSIEUR SEGUIN

Ah ! qu'elle était jolie, la petite chèvre de M. Seguin ! qu'elle était jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs qui lui faisaient une houppe ! Et puis, docile, caressante, se laissant traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuille. Un amour de petite chèvre...

A. Daudet.

LA MULE DU PAPE

C'était une belle mule noire mouchetée de rouge, le pied sûr, le poil luisant, la croupe large et pleine, portant fièrement sa petite tête sèche toute harnachée de pompons, de nœuds, de grelots d'argent, de bouffettes ; avec cela douce comme un ange, l'œil naïf, et deux longues oreilles, toujours en branle, qui lui donnaient l'air bon enfant.

A. Daudet.

Huitième expérience

1. Relevez dans le texte suivant les ressemblances qu'il y a avec la chèvre de M. Seguin.
2. Notez les traits caractéristiques de cette description.

LE PHARE

Figurez-vous une île rougeâtre et d'aspect farouche ; le phare à une pointe, à l'autre une vieille tour...

En bas, au bord de l'eau, un lazaret en ruine, envahi de partout par les herbes ; puis des ravins, des maquis, de grandes roches, quelques chèvres sauvages, de petits chevaux corses gambadant la crinière au vent ; enfin là-haut, tout en haut, dans un tourbillon d'oiseaux de mer, la maison du phare...

J'allais m'asseoir dehors sur la terrasse (du phare). Le soleil, déjà très bas, descendait vers l'eau de plus en plus vite, entraînant tout l'horizon après lui.

Le vent fraîchissait, l'île devenait violette. Dans le ciel, près de moi, un gros oiseau passait lourdement : c'était l'aigle de la tour qui rentrait... Peu à peu la brume de mer montait. Bientôt on ne voyait plus que l'ourlet blanc de l'écume auteur de l'île...

Tout à coup, au-dessus de ma tête, jaillissait un grand flot de lumière douce. Le phare était allumé. Laissant toute l'île dans l'ombre, le clair rayon allait tomber au large sur la mer, et j'étais là perdu dans la nuit, sous ces grandes ondes lumineuses qui m'éclaboussaient à peine en passant. Mais le vent fraîchissait encore. Il fallait rentrer.

Alphonse Daudet (« Lettres de mon Moulin ».)

AUTRES POSSIBILITÉS

La « Chèvre de Monsieur Seguin » permet l'étude des divers genres de composition : description, portrait, dialogue, monologue...

En faisant les exercices ci-dessus, les élèves finissent par savoir par cœur des parties entières.

Quant au vocabulaire, il est simple et riche, à part quelques rares mots : **lambrusque**, **gerfaut**, **cytise**, **buissière** ... pour qu'elle s'habitue mieux...

Toute la grammaire et les principales règles d'orthographe y passent. Il suffit de lire le premier texte (page 1) pour en avoir une idée.

Après l'étude globale précitée (expériences 1 à 8), nous conseillons une étude fragmentaire (page après page) : pensée, phraséologie, vocabulaire, grammaire, orthographe.

La « Chèvre de Monsieur Seguin » est un trésor. Il y a matière pour tout un centre d'étude de français, mais il faut savoir s'arrêter à temps : « **L'ennui lui vint.** » Qu'il ne vienne pas aux élèves !

N.B. — Ce que nous disons à propos de la « Chèvre de Monsieur Seguin » est valable également pour le « Secret de Maître Cornille », dans la même collection OSL.

Maurice Nicoulin, Neuchâtel.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

On cherche

PLACE A L'ANNÉE POUR JEUNE FILLE

quittant l'école ce printemps. Doit avoir l'occasion de se développer à fond dans la langue française. Possède connaissances primaires. Famille d'instituteur ou de médecin préférée. Offres à Hans Leibundgut, Lehrer, Eggwil (Berne).

INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1962.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4500 et le maximum de \$9350.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en mars et en avril 1962 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 Fielding Ave., Montréal 29, Québec, CANADA.



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
J.A. Bern
Montreux 1



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Hôtel restaurant de Corbettaz

R. Zamoting-Boi
Tél. (021) 56 71 20



30 lits — Dortoir 50 places
Arrangements pour sociétés et écoles
Narcisses
Salles pour banquets et noces

Le cinéma à l'école

Appareils cinématographiques HEURTIER
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm
sonore optique

reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur:

Ciné-Service Vallux Travers NE
Tel. (038) 9 63 30